

Coudougnan

Bulletin d'information et de liaison

Édité par le Carrefour Culturel Codognanais - 2, passage de l'Horloge - CODOGNAN

Courriel : coudougnan30@gmail.com Site : <http://www.carrefourculturelcodognanais.fr>

N° 341

novembre

2021

Samedi 4 décembre 2021

Rando patrimoine



Visite de Marsillargues, son château, son musée

Rendez vous à 13h45 au pied de l'horloge.

Départ à 14h en covoiturage Retour vers 17h



***Participation 5 €
en faveur du TÉLÉTHON***

Le musée Paul Pastre expose des meubles, outils, tableaux et objets liés au patrimoine et aux traditions régionales allant de l'Antiquité à nos jours.

Ici, une chaise à porteurs du 18^{ème} siècle superbement restaurée.

****La bibliothèque rouvre ses portes****

le samedi matin de 10h à 11h30

****Voir les infos bibliothèque en dernière page***

Marsillargues, la plus gardoise des communes de l'Hérault

Située sur la rive droite du Vidourle, à quelques mètres des terres gardoises, Marsillargues a conservé des liens étroits avec le Gard et en particulier la Vaunage. Avant la Révolution, son château était la résidence officielle des seigneurs de Calvisson dont le plus célèbre fut Guillaume de Nogaret.



Guillaume de Nogaret
(1260 – 1313)
Conseiller du roi
Seigneur de Calvisson
et de Marsillargues

Le marquisat de Calvisson couvrait la Vaunage, mais aussi Vergèze, Codognan et s'étendait loin vers le sud, jusqu'aux abords d'Aigues-Mortes et de l'étang de Mauguio. Marsillargues en faisait partie et dépendait du diocèse de Nîmes dont elle était une des six principales villes.

Protégée par des remparts bordés de fossés, c'était une des places fortes protestantes du Languedoc.

En 1622 Louis XIII et son armée, en campagne contre les forces huguenotes, fit abattre l'enceinte fortifiée après avoir assiégé et obtenu la reddition de la ville.

Le tracé des anciens remparts est aujourd'hui bien repérable, il correspond aux boulevards agrémentés de beaux platanes ceinturant le centre ville.



Sous ces platanes, certaines énormes pierres servant de bancs publics sont issues des anciens remparts.

En 1790, lors de la création des départements, Marsillargues fut détachée du diocèse de Nîmes et rattachée au département de l'Hérault.

Autre symbole des liens avec les villages du Gard, l'ancien grand moulin de la rive droite. Transformé en centrale hydro-électrique, il alimentait, au début du 20^{ème} siècle, l'éclairage des rues de Vergèze.

La plus grande cave coopérative d'Europe

Le territoire de Marsillargues couvre 42 km². Il est surtout constitué de terres alluviales apportées par le Vidourle, le Vistre et un ancien bras du Rhône.

Ces trois cours d'eau se jetaient tous dans l'étang de Mauguio avant d'être endigués ou déviés à partir du Moyen Âge.

Ces terres riches, exploitées au sein de très grands mas, ont longtemps fait de Marsillargues le grenier à blé du Languedoc avant que la commune ne devienne, à partir du 19^{ème} siècle, une championne de la production viticole de masse.

Sa cave coopérative a été, dans les années 1950, la plus grande d'Europe.

Le franchissement du Vidourle.

Les habitants de Marsillargues ont, de tous temps, possédé des terres sur la rive gauche du Vidourle, mais pour aller les exploiter, le franchissement du fleuve a longtemps été problématique.

Avant la Révolution il existait quatre possibilités, plus ou moins risquées, de passer d'une berge à l'autre.

On pouvait traverser le fleuve à gué, en aval du barrage, mais seulement en période de basses eaux.

Des piétons (téméraires) pouvaient passer sur le sommet du barrage reliant les deux moulins, mais il fallait que le courant ne soit pas trop violent.

On pouvait aussi utiliser une barque ou un bac sur le plan d'eau en amont du barrage.

Pour ceux qui souhaitaient ne prendre aucun risque, restait le long détour par le pont de Lunel.



En 1824 on construit un passage routier submersible appelé **Les passes** à l'emplacement de l'ancien gué. Ce passage était constitué d'un plan incliné descendant de la digue gardoise en s'appuyant sur trois petites arches puis d'une chaussée bâtie dans le lit du fleuve. La remontée sur la berge héraultaise se faisait via un plan incliné établi à flanc de digue.



Les charrois empruntant ce passage pouvaient l'utiliser la plus grande partie de l'année, lorsque le niveau de l'eau et la force du courant ne gênaient pas la marche des chevaux.

Quant aux piétons, ils pouvaient traverser à pieds secs, en enjambant des blocs de pierre déposés à intervalles réguliers.

En 1927, le pont Boulet, de type *bow-string* en béton est mis en service et règle définitivement le problème de la traversée du Vidourle.

De Marsillargues... à Marseille

Gaston Defferre (1910 – 1986)



Né à Marsillargues, au Mas de Bony, Gaston Defferre sera ministre de l'intérieur et reste surtout connu pour avoir été maire de Marseille de 1953 à sa mort en 1986.

Le Mas Saint Gabriel et Louis Nicollin

Passionné de football et de bouvine, ce lyonnais amoureux de la Petite Camargue avait choisi de s'installer à Marsillargues, au Mas Saint Gabriel, que « Loulou » avait réaménagé en lui conservant son caractère traditionnel.



Louis Uni, dit Apollon



Cet athlète de 1,90 m pour 120 kg né en 1862 à Marsillargues dans une famille modeste, décrocha le premier titre de Champion du monde de force.

Son physique exceptionnel et son sens du spectacle allaient l'amener aux quatre coins du monde où il se produisait dans les cirques et les music hall de la Belle Époque.

La rue où il naquit porte désormais le nom de Boulevard Louis Uni.

Histoire et patrimoine à Codognan

Depuis mars 2020, en raison des contraintes sanitaires, les réunions mensuelles Histoire et patrimoine n'ont pu avoir lieu à la bibliothèque. Pendant ces longs mois, l'équipe a poursuivi ses travaux de recherche et a désormais de nouveaux sujets à présenter lorsque la situation se sera stabilisée. Un des projets est une conférence de Michel Gaufres ***Nouvelles hypothèses sur l'origine de Vergèze et Codognan.*** Plusieurs fois programmée et annulée à Vergèze, elle a finalement pu être présentée en octobre dernier dans le Ciné-théâtre. Les Codognanais devraient pouvoir assister à cette conférence, à domicile, en 2022.

La Bibliothèque

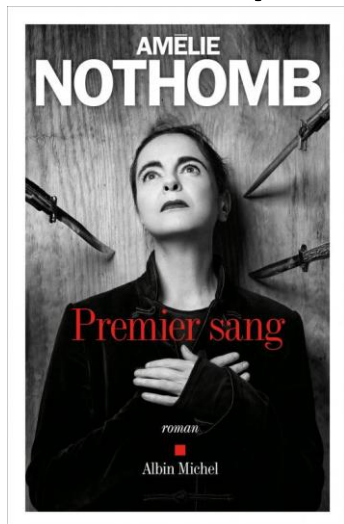
Reprise des permanences le samedi matin (10h – 11h30)

Suite aux contraintes sanitaires les permanences étaient limitées au mercredi (10h -12h et 16h-18h)

Depuis le 20 novembre, la bibliothèque a repris les permanences du samedi matin (10h – 11h30)

***Ci-dessous, quelques unes des nouveautés qui seront disponibles dans le courant du mois de décembre**

Espace adulte



PRIX
GONCOURT
2021



Espace junior

